

Association du Centre Équestre de Gennevilliers

Projet de développement du centre équestre



Comité Directeur de l'ACEG
60 rue du Moulin de Cage
92230 GENNEVILLIERS
tél : 01 40 85 01 12
email : info@aceg.fr

I.	Préambule	2
II.	Historique & évolution.....	3
A.	Les Adhérents.....	3
B.	Personnel & Organisation	5
C.	La cavalerie.....	6
D.	Les installations.....	7
E.	Analyse financière	8
III.	Projet pédagogique	10
A.	Equitation & Handicaps.....	10
B.	Equitation & Groupes scolaires.....	10
C.	Equitation & Nature	11
D.	Socialisation des équidés	11
E.	Valorisation des effluents d'élevage	12
IV.	Projet d'extension.....	13
A.	Contexte.....	13
B.	Etat des lieux.....	14
C.	Une orientation « développement durable »	14
V.	Evaluation des besoins	16
A.	Evolution des installations existantes.....	16
B.	Construction de nouvelles installations	17
VI.	Récapitulatif du projet d'extension	20
A.	Coût global du projet d'extension	20
B.	Plan de masse	20
C.	Planification des travaux.....	20
VII.	Autres investissements.....	20
A.	Les équidés.....	20
B.	Véhicule.....	21
VIII.	Evolution du budget et de la structure après l'extension.....	21
A.	Capacité d'accueil cavaliers/équidés	21
B.	Budget prévisionnel (Annexe n°7).....	21
C.	Plan de financement	22
IX.	Conclusion	23



I. Préambule

Pourquoi se développer, pourquoi s'agrandir ?

L'Association du Centre Équestre de Gennevilliers existe depuis plus de trente ans. Son caractère « familial », à dimension humaine, est un réel atout et attire les cavaliers de toutes conditions, depuis le débutant jusqu'à un niveau équestre très avancé.

Depuis de nombreuses années déjà, force est de constater néanmoins que nous sommes trop à l'étroit pour répondre à certaines demandes, notamment celles des plus jeunes, et des gennevillois en particulier. Les efforts que nous avons engagés depuis deux ans, avec l'aide des services techniques de la ville, pour accueillir des poneys en plus de nos chevaux, ne répondent que très partiellement et provisoirement à la question.

De plus, nos installations vieillissantes (le bâtiment principal est un ancien gymnase du début du siècle dernier) ne s'accommoderont pas de quelques retouches ou réparations.

S'agrandir, c'est surtout grandir pour être plus accueillant, dans des installations plus agréables, plus confortables, pour les cavaliers bien sûr mais aussi pour le personnel présent chaque jour. L'équilibre et la bonne santé de nos équidés en dépendent également.

Se développer, c'est développer l'équitation pour tous, notre raison d'être, en la rendant accessible à toutes les personnes comme aux collectivités. C'est permettre à un plus large public de développer ses sensations à cheval ou à poney ainsi que ses relations aux autres et à la nature.

Nous voulons garder notre caractère original. C'est pourquoi notre projet se veut raisonnable et raisonné. Il est en droite ligne avec les objectifs de développement durable et pourra contribuer à établir un nouveau label pour les centres équestres. Nous avons reçu le soutien de l'IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Équitation) et sommes agréés FFE (Fédération Française d'Équitation).

Nous voulons et nous pouvons devenir un exemple à suivre.

Jean-Marie Droisy, président



II. Historique & évolution

Créé en 1980 par la ville de Gennevilliers et quatre comités d'entreprises, l'ACEG permet l'initiation et le perfectionnement de la pratique de l'équitation sous toutes ses formes. Le centre équestre accueille depuis l'origine les plus de 11-12 ans, sans limite d'âge haute et les handicapés au moyen de cours spécialisés.

Le désengagement progressif des comités d'entreprises jusqu'en 2004 a poussé l'ACEG à adapter son organisation et sa gestion pour continuer à favoriser la pratique de l'équitation pour le plus grand nombre. Les adhérents de l'association sont devenus, pour la plupart, des cavaliers individuels, gennevillois ou non, du centre équestre. Des groupes structurés peuvent néanmoins être adhérents à titre collectif.

La création d'une activité poney à la rentrée 2009 a rendu le club accessible aux enfants dès l'âge de 8 ans. Son développement permettra l'accueil dès l'âge de 4 ans (impossible actuellement). Cette activité favorisera l'épanouissement sportif et ludique des enfants, notamment par une ouverture plus grande aux écoles, collèges, lycées et centres de loisirs. Ces moyens faciliteront également l'accès aux familles les plus modestes.

A. Les Adhérents

La capacité d'accueil globale étant d'environ 400 cavaliers. En l'état actuel, l'ouverture d'une section poney a réduit l'offre de la section cheval, les reprises poneys étant prises sur celles dévolues aux chevaux

L'association compte en ce début de saison 2010/2011 384 cavaliers, soit 96% de taux de remplissage. Les incompatibilités d'emploi du temps, de niveau et le déficit de l'offre des cours chevaux ne permettent pas d'atteindre les 100%. De plus, la capacité limitée de l'activité poney ne permet pas de répondre à une demande croissante et essentiellement locale. La restructuration des quartiers de la ville, la construction de logements et l'arrivée de nouveaux habitants laisse présager une demande de plus en plus forte dans l'avenir.

L'ACEG est bien implantée dans sa ville où près de 45% des inscrits sont gennevillois. Depuis de nombreuses années la volonté de l'ACEG de s'intégrer dans l'espace sportif gennevillois et sa politique tarifaire, se traduit par une augmentation régulière des gennevillois, de l'ordre de 55% en 5 ans.

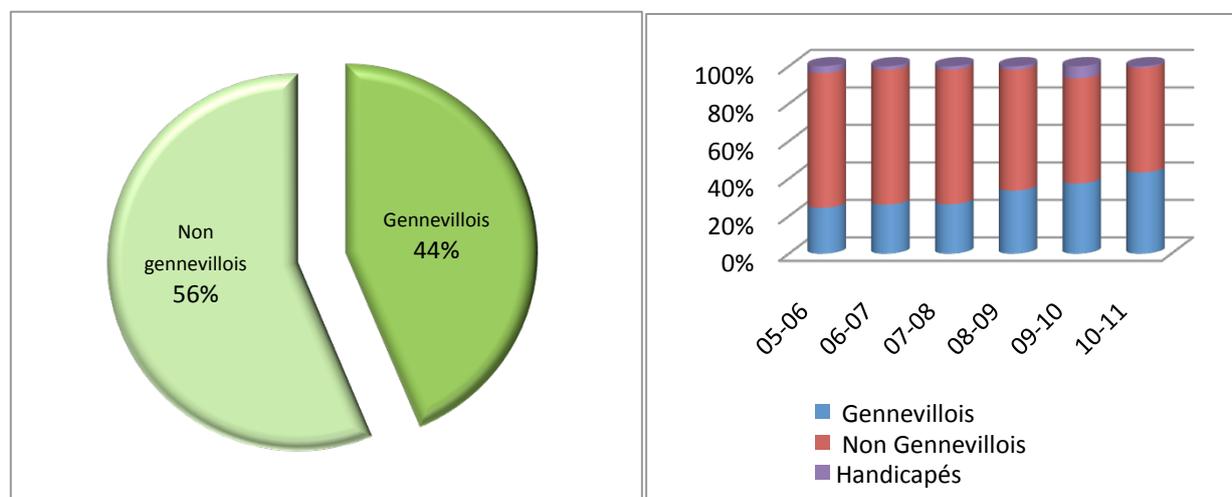


Figure 1 : Répartition des effectifs 2010/2011 (1) et évolution des effectifs depuis 2005



En outre au regard de la future intercommunalité « boucle nord », le nombre d'adhérents localisés dans les villes participantes représente alors la majorité des adhérents de l'association et les genevillois plus de la moitié des effectifs.

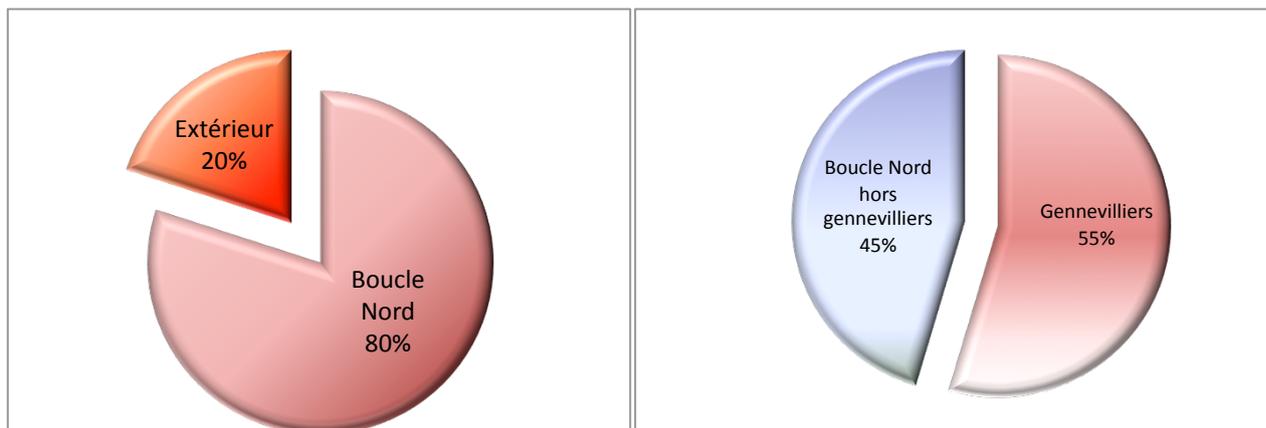


Figure 2 : Répartition des effectifs 2010/2011 (2)

Par ailleurs la section poney ouverte depuis seulement 2 ans connaît un succès grandissant, tant en effectif total qu'auprès des genevillois.

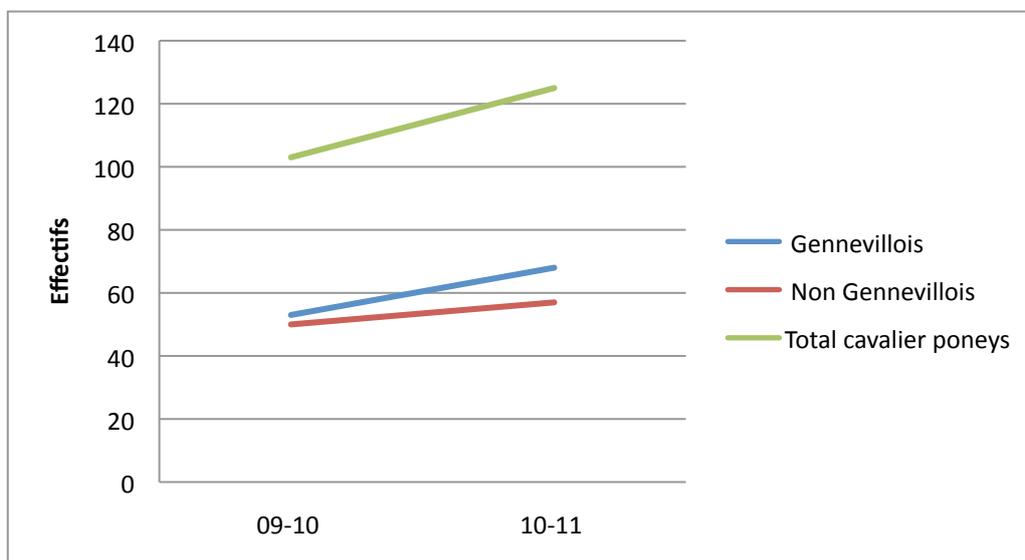


Figure 3 : Evolution des effectifs poneys



B. Personnel & Organisation

L'association vit sous le contrôle d'un comité directeur élu pour 3 ans et constitué de :

- 8 élus représentatifs des adhérents et constitué de 4 gennevillois et 4 non gennevillois.
- 5 membres de droits désignés par la ville

L'ACEG se compose également de 6 salariés et 3 apprentis répartis dans 3 services :

- Administratif : s'occupe de l'accueil des personnes, gère les abonnements, et tient la comptabilité
- Technique : en charge de l'entretien des animaux (alimentation et soins) et de la propreté des locaux
- Pédagogique : assure les cours et le dressage de la cavalerie

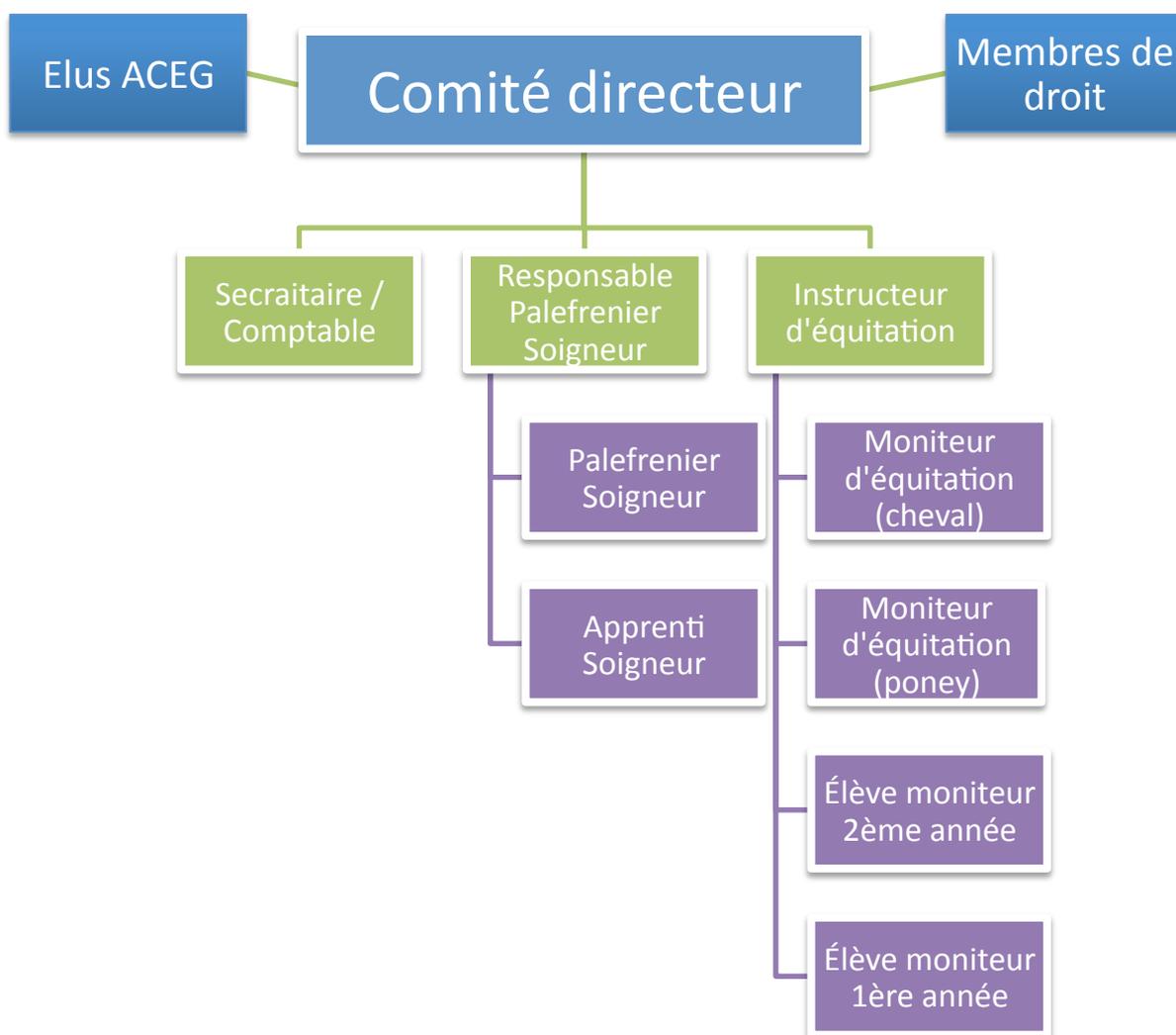


Figure 4 : Organigramme



C. La Cavalerie

A l'origine composé uniquement de chevaux pour les cours, la cavalerie de l'ACEG est en pleine évolution et restructuration. Elle se compose aujourd'hui de chevaux et de poneys. L'association est propriétaire de ses équidés, ce qui permet une gestion plus souple de l'occupation des locaux et surtout la bonne répartition des équidés dans les reprises.

1. Les chevaux.

L'ACEG dispose aujourd'hui de 23 chevaux pour assurer les apprentissages et le perfectionnement de l'équitation.

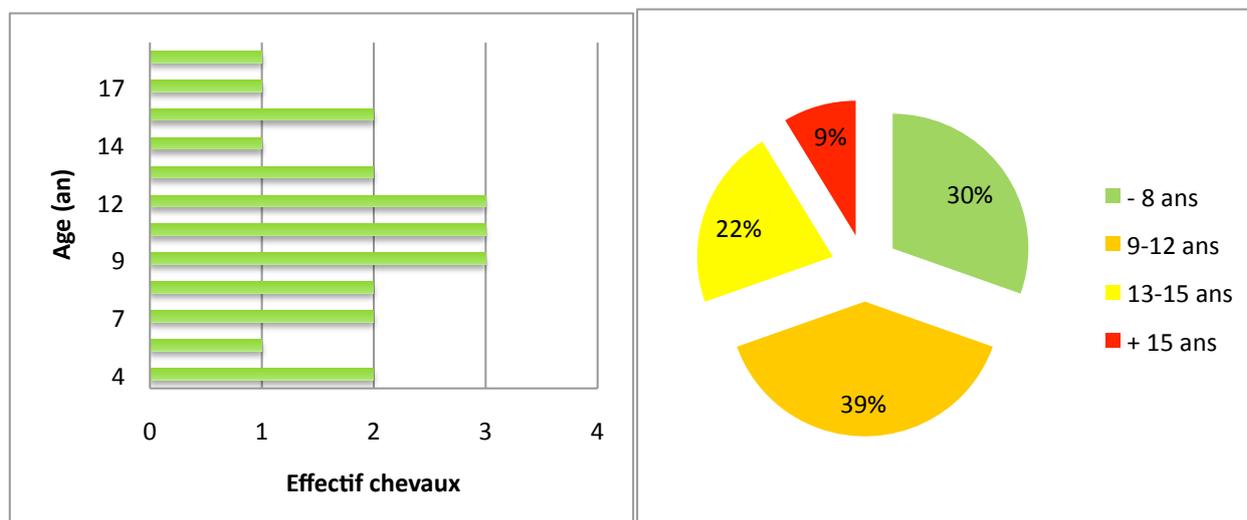


Figure 5 : Pyramide des âges de la cavalerie chevaux et répartition par tranche d'âge

La bonne gestion de l'effectif, malgré près d'un tiers âgé de plus de 13 ans, permet d'anticiper les besoins et préparer les achats.

2. Les poneys

L'effectif des poneys est l'œuvre de 2 années d'achats raisonnés. Cette politique a permis de constituer un effectif de 10 poneys relativement homogène et répondant aux besoins de cette activité naissante.

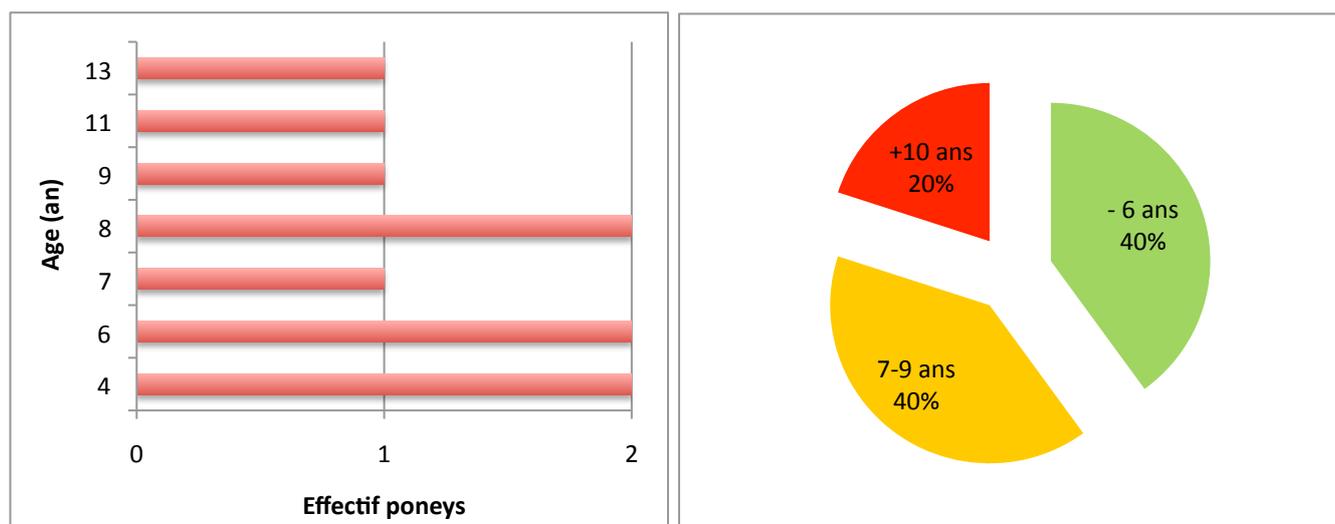


Figure 6 : Pyramide des âges de la cavalerie poneys et répartition par tranche d'âge



D. Les Installations

a) Les aires d'évolution équestre



- + 1 carrière en sable 24 X 64 et une cabine jury

La carrière est de dimensions trop réduites (notamment en largeur pour organiser des compétitions) 30 X 70 voire 35 X 70 seraient préférables. La cabine jury est de facture standardisée récente.

- + 1 manège 20 X 40 :

L'équipement n'est pas en bon état avec un pare-botte détérioré, des plaques d'éclairage zénithal cassées et un bardage métallique de facture ancienne et détérioré. L'équipement ne dispose pas d'arrosage automatique ce qui génère des poussières à la fois incommodes pour les usagers et susceptible de déclencher des maladies respiratoires chez les animaux. L'équipement est extrêmement sombre au regard des plaques d'éclairage zénithal opacifiées en nombre insuffisant et au manque d'éclairage en élévation. Par ailleurs cet équipement et le club en général ne dispose d'aucun espace d'accueil du public ni aucun visuel depuis l'extérieur.



- + 1 terrain de cross qui est étriqué.

1. Le logement des équidés et locaux associés



La totalité des équidés sont en majorité logés soit en boxes soit en stalles dans un seul et même bâtiment. Ce bâtiment est un ancien gymnase ayant été adapté au logement des équidés. Il est aujourd'hui vétuste et ne peut plus évoluer. En outre les selleries sont équipées de manière rudimentaire. La largeur du couloir de desserte des boxes et stalles est extrêmement réduite et potentiellement dangereuse pour le public équitant.



2. Les locaux d'accueil et d'administration

Les locaux d'accueil et d'administration sont situés dans le même bâtiment que les équidés. Ils comprennent le secrétariat et la comptabilité, le club house et les locaux pour l'accueil des cavaliers. L'ensemble est vétuste et certains équipements ne sont pas conformes aux normes en vigueur en matière d'accessibilité.

3. Les locaux et équipements annexes

Ils se composent des locaux et équipements nécessaires au fonctionnement de l'activité. Ce sont les zones de stockages et les locaux de service.

- + Stockage fourrage aérien : La capacité de stockage est réduite et se situe au-dessus de locaux accessibles au public, avec un risque de sécurité des personnes. Dans ces conditions, seul un conditionnement en petites balles rectangulaires (coût plus élevé que les round-ballers) est possible. En outre le stockage est ouvert sur la zone des boxes et stalles. Ainsi en cas d'incendie la sortie des chevaux et poneys sera impossible de ce côté. La livraison du fourrage est effectuée en même temps que l'enlèvement du fumier.
- + Fumière enterrée : D'une capacité de stockage réduite, elle oblige à des enlèvements du fumier relativement fréquents toutes les 2 à 3 semaines.
- + Silo à granulé de capacité 9 m³ : Le silo sert au stockage de l'aliment déshydraté entrant dans la composition de la ration quotidienne des équidés..
- + Stockage du parc à obstacles
- + Atelier



E. Analyse financière

Cette analyse intervient 1 an après l'ouverture du poney club. Cette mise en place reste au demeurant limitée eu égard d'une part au logement restreint pour l'accueil des poneys et d'autre part à la compétition entre les 2 activités en terme de temps d'occupation des infrastructures.

a) Bilan 2010 (Annexe n°1)

Les 2 années difficiles 2007/2008, où la chute du résultat entraîne une diminution des fonds propres, semblent désormais derrière. Le changement de fonctionnement et l'ouverture d'une activité poneys a permis de réaliser à nouveau un résultat positif dès la saison 2009-2010. Cette tendance semble se confirmer pour 2010-2011.

Le bilan 2009-2010 est bon. Le fond de roulement retrouve une valeur proche de la moyenne de fonctionnement du centre. L'endettement est nul avec la fin des mensualités du prêt pour le camion en 2009. Le besoin en fond de roulement est de nouveau négatif, montrant ainsi une bonne maîtrise des achats et une gestion fine des stocks. La trésorerie connaît ainsi une croissance régulière.

Cependant les immobilisations amorties à près de 80%, nécessitent de réaliser prochainement des investissements.

En conclusion la position financière du centre est saine mais elle présente une certaine fragilité qui ne permet pas le gros entretien (sols carrière et manège par ex.) et les investissements importants à la fois de structure et de fonctionnement.

1. Compte de résultats

Le résultat d'exploitation

Après 2 années difficiles où le centre a vécu sur ses réserves, la tendance semble, depuis 2008-2009, s'inverser. La mise en place du poney club sur les créneaux des cours d'équitation et stage chevaux a engendré des recettes supplémentaires.

Les produits d'exploitation

Le budget annuel moyen est de 380 K€ où 80% de nos produits proviennent directement de l'activité équestre (cours et stage) et 10% des concours organisés durant l'année. Les diverses subventions et aides directes représentent quant à elles les 10% restants. La subvention de la Mairie de Gennevilliers intervient pour 50% dans ce type de recette, les 50% autres se répartissant entre 5 types en provenance de la région et d'organismes professionnels et de formation. *De plus la ville de Gennevilliers met les terrains et infrastructures à disposition conventionnelle de l'association.*

Le budget, qui connaît depuis 2007 des fluctuations importantes, s'engage à partir de 2009 dans une dynamique positive, avec un taux de croissance annuel moyen de 1,5%. Cette augmentation est concomitante à la mise en place du poney club. Par ailleurs la part des revenus provenant des compétitions organisées a augmenté quant à elle d'environ 20%.

Les charges d'exploitation

Dans le contexte actuel difficile, les centres équestres connaissent une augmentation constante des charges d'exploitation. De plus, la volonté des membres du comité de garantir un enseignement de qualité pour tous conduit à un équilibre financier fragile, avec des charges annuelles aux environs des 370 k€.

La masse salariale est le poste le plus important. Il représente près de 60% de charges et n'a cessé de croître en moyenne de 10% par an. Cette croissance est due en partie à des salaires 20% supérieurs aux standards en vigueur. Cette politique salariale est conduite avec l'objectif de maintenir une équipe pédagogique stable et compétente. A titre d'exemple, sur le plan national, un moniteur reste en moyenne 1,5 année dans un même centre. Notre équipe enseignante va entamer sa troisième saison, traduisant ainsi le succès de notre politique.



L'alimentation des chevaux représente en moyenne 15% des coûts de production. La crise climatique aidant, le prix des aliments des chevaux a explosé et augmenté ce poste de plus de 15% en 2010. Cette tendance s'amplifie en 2011.

Cependant, le choix de fournisseurs de proximité, la mise en place d'installations plus adaptées, la réduction des frais d'approche et la réalisation d'achats en gros nous ont permis de limiter l'augmentation du prix unitaire des aliments. Des efforts sur les autres postes, notamment sur l'énergie, le petit matériel et le matériel spécifique nous ont permis de réduire les charges d'exploitation sur les 3 dernières années de 1,5% en moyenne et de 4% pour l'année 2010.

Capacité d'autofinancement (C.A.F)

La C.A.F est limitée essentiellement au renouvellement ou à l'achat de nouveaux équidés, au renouvellement et à l'entretien du matériel lié à la pratique de l'équitation.

Conclusions et perspectives d'avenir

Dans son fonctionnement actuel, l'ACEG connaît un équilibre fragile, qui réduit sa capacité d'autofinancement pour des projets de grande envergure.

Pour répondre aux augmentations régulières des charges d'exploitations, l'ACEG s'engage dans une politique de meilleure maîtrise des coûts et d'augmentation des revenus issus de son activité.

Dans cette optique, l'orientation du centre équestre dans une démarche développement durable semble être un atout majeur pour l'un et pour l'autre des objectifs visés. Les investissements envisagés dans le cadre de l'extension du centre, doivent nous permettre d'une part d'augmenter notre offre (activité du poney club et accueil de groupes), et d'autre part de maîtriser au mieux les charges variables inhérentes à la cavalerie.



III. Projet pédagogique

L'un des objectifs affichés de l'ACEG est de s'impliquer d'avantage dans la lutte contre les inégalités et les discriminations. A ce titre, outre la dispense des cours classiques d'équitation, l'ACEG s'implique dans la vie sociale et éducative de sa ville, par la mise en place de créneaux réservés pour les groupes scolaires et les handicapés. Elle propose également depuis quelques années des activités en lien avec la nature.

L'objectif de l'ACEG est d'utiliser le cheval comme moyen d'épanouissement et d'accomplissement des personnes en difficulté ou en devenir.

A. Equitation & Handicaps

Une thérapie originale et valorisante

Cette volonté politique mise en place depuis l'origine déjà, nous a permis d'accueillir des personnes aux handicaps divers allant des déficits physique, psychique, congénital, mental d'une personne par rapport à une norme liée à un environnement socioculturel, temporel et géographique. Les équipes mixtes Animateurs/Moniteurs abordent cette équi-thérapie sur le plan physique, psychique et relationnel (description en annexe n°2). Cette approche doit permettre un développement complet de cet équitant particulier. Il ne faut pas oublier l'aspect mythique et l'intense valorisation produite par la pratique de l'équitation sur des personnes handicapées, dont l'un des aspects joue dans la normalisation provoquée par la pratique équestre. En règle générale le couple cheval / cavalier provoque fréquemment l'admiration des piétons et le handicap, perceptible dans le quotidien et si violemment lu dans le regard de l'autre se dissout facilement lors de la pratique équestre.

Dans cette optique, l'ACEG propose jusqu'à 4 reprises par semaine. Ces reprises seront encadrées par un personnel spécialisé équi-thérapie, accompagné d'un enseignant, selon les besoins. Le nombre de cavaliers par session, en fonction du handicap, varie de 1 à 8.

B. Equitation & Groupes scolaires

Pour un développement complet

La volonté de l'association de développer une activité poneys au service des différents groupes scolaire, de l'élémentaire au lycée, montre son implication dans le rôle éducatif de notre ville. La pratique de l'équitation favorise le développement de l'enfant sur le plan social, affectif, psychomoteur, physiologique et cognitif.

Cette activité permet à l'enfant de développer ses capacités d'analyse de l'environnement, la prise en charge d'un autre être que lui-même et apprend le respect des règles de conduites à l'égard du poney et en groupe. L'équitation permet de développer la maîtrise des réactions émotionnelles, la persévérance et donne le goût de l'effort. Au niveau psychomoteur, l'équitation demande beaucoup de coordination et de dissociation des mouvements du haut et du bas du corps. Sur le plan physiologique elle développe chez l'enfant son système cardio-vasculaire, musculaire, et ses capacités d'endurance. L'acquisition des connaissances pratiques et théoriques relatives au mode de vie du poney, à son utilisation, à son dressage et à son entretien développe l'aspect cognitif lié à cette activité. L'ensemble de ces objectifs témoigne des richesses que la pédagogie par le jeu apporte à un apprentissage comme l'équitation.



Afin d'atteindre cet objectif l'ACEG ouvre des reprises spécifiques pour les groupes d'enfants et jeunes de 5 à 18 ans. Ces reprises ont lieu durant les périodes périscolaires avec notamment les centres de loisirs. 8 créneaux d'une heure sont disponibles chaque semaine, soit une capacité de 80 cavaliers. D'autres reprises sont mises en place avec les écoles maternelles, primaires, collèges et lycées sur des temps scolaires, autour de projets pédagogiques mis en place avec les enseignants, soit une capacité de 16 séances de 10 cavaliers par semaine.

C. Equitation & Nature

Le centre équestre permet au public d'entrer en contact avec les réalités de la nature. Les cavaliers aiment élargir l'horizon de leurs connaissances en posant des questions lors des promenades ou randonnées en extérieur. Satisfaire sa curiosité naturelle fait développer une pédagogie explicative qui place l'équipe du club dans le rôle valorisant d'animateur nature. L'atout nature permet également d'associer à l'activité les membres de la famille du cavalier qui eux ne montent pas à cheval et de les sensibiliser à l'environnement.

Dans ce cadre, des sorties seront organisées sur les week-ends autour de thématiques (histoire, découverte de milieux naturels, etc...), en fonction des lieux, des saisons et des niveaux des cavaliers.

Les cavaliers apprécient particulièrement d'observer le comportement des chevaux dans un cadre différent de celui d'une école d'équitation. En effet, les équidés profitent aussi d'être en pleine nature, avec une plus grande liberté d'évolution. C'est un apport bénéfique pour les uns et les autres, renforçant de ce fait la confiance mutuelle.

Le TREC (Techniques de Randonnée Equestre de Compétition) est un excellent exemple de pratique en pleine nature. Une séance hebdomadaire au club de 1h30 où se marie théorie (orientation en pleine nature, connaissance des équidés, etc.) et pratique, est complétée régulièrement par des sorties d'entraînement et de compétition dans les forêts environnantes.

D. Socialisation des équidés

Un cheval ou un poney se définit à la fois par son espèce (les équidés), par ses origines et sa race et par ses caractéristiques physiques.

L'instinct grégaire est une particularité de l'espèce équine. Il fait partie inhérente du cheval. Il nécessite un travail spécifique et supplémentaire avec les équidés pour le bien de leur équilibre psychologique et pour une meilleure disponibilité lors des cours d'équitation.

L'ACEG a mis en place des temps durant lesquels les chevaux sont mis en liberté par affinité plusieurs fois par semaine.

Certains équidés, de part leur race et leur origine, devront être approchés et montés d'une manière différente. Pour vaincre leur hypersensibilité ou leur difficulté à se soumettre, nous mettons en place des stages (3 à 4 dans l'année) d'éthologie à la fois pour nos équitants et pour nos équidés, tranchant ainsi avec les méthodes de l'équitation traditionnelle.

Certains problèmes physiques peuvent empêcher un équidé de satisfaire les demandes de son cavalier. Ce paramètre n'est que rarement pris en compte dans les différents centres équestres. Les reprises que nous mettons en place se déroulent en plusieurs temps : un échauffement durant lequel chevaux et cavaliers préparent leurs corps aux efforts à venir, puis le cœur de la séance qui alterne temps forts et temps faibles, et en fin de séance, retour progressif au repos. Ceci permet de



travailler l'endurance des chevaux et des cavaliers et de préserver notre cavalerie, de la garder plus longtemps et en meilleure santé.

E. Valorisation des effluents d'élevage

Dans le cadre d'une diminution de l'utilisation des engrais chimiques et des coûts liés à l'entretien des espaces verts, l'ACEG met en œuvre un partenariat avec la ville de Gennevilliers. L'ACEG s'engage à fournir les effluents du centre équestre (fumier) pour une valorisation soit en l'intégrant dans du compost classique soit par la mise en place de lombricompostage (Cf annexe n°3). Ce lombricompost pourra par la suite être utilisé par le service des espaces verts de la ville, dans les serres municipales ou in situ comme engrais vert. Il peut être distribué aux utilisateurs des jardins familiaux, aux associations de jardinage, aux particuliers. En dehors des aspects agronomique et financier, la valorisation du fumier de cheval aura un impact sur la qualité de l'eau de la Seine et des nappes phréatiques par une réduction des engrais chimique rejetés par lessivage dans le fleuve.

En moyenne un cheval produit 35-40 kg de fumier par jour et un poney 15-20kg, sur litière paillée en box. Cela représente pour l'ensemble des équidés du centre une production annuelle de 400 à 450 tonnes soit un volume de 920 m³ pour les chevaux et 460 m³ pour les poneys. En utilisant le procédé de lombricompostage nous aurions une production de 200 à 250 tonnes de lombricompost par an.



IV. *Projet d'extension*

L'extension intervient suite à la création d'une nouvelle activité susceptible de positionner l'ACEG comme un partenaire de la ville dans sa politique sportive, éducative et nous le verrons dans son engagement dans le développement durable.

A. *Contexte*

1. Evolution de la population

Les perspectives d'évolution de la population décrites dans le Schéma directeur de la région d'Ile de France (SDRIF 1994) sont, sur la période 1990-2015, une augmentation de la population du département de Seine-Saint-Denis de 50 000 habitants, soit +3,6% et une augmentation de la population du département des Hauts-de-Seine de 70 000 habitants, soit +5,05%.

Un programme local de l'habitat, a été approuvé par délibération du conseil municipal en juin 2000. Les objectifs sont de développer une offre de logements adaptée et diversifiée, de requalifier les patrimoines sociaux de la ville, d'assurer la mixité sociale dans les patrimoines sociaux et de s'inscrire dans une logique de développement urbain.

2. Evolution des cavaliers cheval & poney

Depuis 2006 le nombre de pratiquants enregistre une progression annuelle de l'ordre de 5% au niveau régional et départemental. Sur la même période les moins de 18 ans progressaient quant à eux de 5 à 6%. Dans le département sur les 5 dernières années le nombre de licences des moins de 14 ans a augmenté en moyenne de 5 à 6% par an. Cette tranche d'âge correspond à la cible que nous visons avec le développement de l'activité poney.

Il faut noter que cette augmentation dans le département est limitée par le nombre de places disponibles dans les différents centres équestres.

3. Création d'un éco quartier et localisation sur la coulée verte

Depuis le début des années 80, la municipalité de Gennevilliers développe un véritable axe vert structurant l'organisation urbaine de la Boucle nord des Hauts de Seine et du territoire communal de Gennevilliers. Il est inscrit au Schéma directeur de la région Île-de-France et au Plan vert régional comme maillage à développer des liaisons vertes d'importance.



Projet d'extension

Centre équestre actuel

Coulée verte

Projet Eco quartier

Figure 7 : Carte de Gennevilliers



B. Etat des lieux

Force est de constater, après avoir demandé une expertise à la direction des infrastructures et du patrimoine bâti de notre ville, que tous les bâtiments sont amortis et vieillissent de plus en plus et mal. L'écurie par exemple est un ancien gymnase construit au début du 20^{ème} siècle.

- ✚ L'écurie actuelle aurait besoin de grosses réparations structurelles et fonctionnelles dont le coût dépasserait de beaucoup celui d'une construction nouvelle.
- ✚ Le stockage de la paille et du foin, aujourd'hui dans l'écurie représente un risque potentiel important, même si aucune mesure officielle n'a encore été prise contre ce type de solution.
- ✚ Les conditions d'accueil du personnel, des cavaliers et de leurs accompagnants ne correspondent pas au minimum décent au niveau de la réception du public, des sanitaires et du logement des salariés.
- ✚ Le manège nécessite lui aussi des réparations importantes pour une évolution des activités équestres du centre.

Par ailleurs le développement de l'activité poney exige des bâtiments, une carrière, un manège et différents équipements supplémentaires relatifs à cette nouvelle activité. Leur intégration au sein du parc des Sévines doit se faire dans les meilleures conditions possibles en respectant les contraintes de sécurité et environnementales.

C. Une orientation « développement durable »

L'orientation vers un centre équestre développement durable, c'est mettre en place une règle du jeu qui mettra l'économique au service du développement social et de la lutte contre les inégalités, tout en préservant au maximum les ressources naturelles. Se développer durablement, c'est donc réussir à concilier les trois sphères que sont l'environnement, le social et l'économique afin de :

- ✚ Limiter l'impact négatif de nos activités sur l'environnement et garantir l'équilibre écologique de nos milieux de vie
- ✚ Favoriser le bien-être de tous dans une logique de progrès et d'équité sociale
- ✚ Assurer un dynamisme économique et une pérennité des activités

Pour tendre vers le développement durable, 5 finalités, chacune transversale aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, doivent être poursuivies :

- ✚ Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère
- ✚ Préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- ✚ Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- ✚ Epanouissement des êtres humains
- ✚ Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

1. Le cheval acteur du développement durable

L'objectif de l'ACEG est de faire du cheval l'un des acteurs du développement durable, sur un territoire urbain. Il est le catalyseur d'actions en faveur du développement durable, essentiellement autour des initiatives « propres » en ville telles que le transport, le ramassage des déchets, l'entretien des espaces verts.

Il s'impose aussi comme un partenaire privilégié ou un médiateur en direction des publics en difficulté. Excellent éducateur, le cheval peut devenir un facteur de lien social et d'attachement.

Dans le domaine thérapeutique, le cheval est de plus en plus présent dans des programmes médicaux destinés aux enfants malades. Et à ce titre « l'Institut Français du Cheval et de



l'Équitation » (IFCE) accompagne les collectivités et les institutions dans des programmes de réinsertion sociale avec le cheval et de programmes médicaux « adaptés » (choix et achat des chevaux, conseils et appui administratif, etc.).

Par ailleurs le cheval devient de plus en plus une force d'attraction lors d'événements grand public en général et en faveur du développement durable en particulier (sportifs, artistiques ou de découvertes), en attirant un public de plus en plus nombreux et diversifié.

2. Label développement durable

L'orientation vers un centre équestre « développement durable » a permis d'entreprendre une démarche avec l'IFCE ainsi que les ministères compétents et les organismes du monde équestre, vers la mise en place d'un label Développement Durable ». Une réunion a été organisée au siège parisien de l'IFCE pour d'une part présenter le projet et d'autre part fixer les rôles de chacun.

Cette opportunité positionne l'ACEG comme un centre équestre exemplaire au niveau national, pour l'élaboration d'un label « centre équestre développement durable ». Cette expérience pourrait constituer une base à une réflexion en matière de développement de charte verte des centres équestres, ou d'une démarche de certification, ou de labellisation, en fonction de ce qui va être réalisé

Dans cette optique l'IFCE met à disposition de l'ACEG un expert afin de développer des actions sur le plan social et environnemental, économiquement viables.

3. Conclusion

Dans cette optique, et en conformité avec l'orientation de la ville, nous souhaitons engager le centre équestre et l'ACEG dans une démarche développement durable. Cette politique se matérialise notamment par la construction de nouveaux bâtiments dits de « type agenda 21 » mais également par la mise en place d'actions en conformité avec les orientations du Grenelle de l'environnement.



V. Evaluation des besoins

Les besoins s'articuleront autour de 3 axes, l'évolution des installations existantes, la construction de nouvelles installations et l'acquisition de nouveaux équipements.

Nous avons pris en compte pour l'aménagement et la réalisation des travaux deux particularités liées à la fois au projet et à son environnement : d'une part la mise en place d'installations adaptées et sécurisées et d'autre part la mise en œuvre d'une approche développement durable de type Agenda 21. Cette orientation devrait nous permettre des améliorations certains dans l'utilisation des eaux pluviales, comme dans la consommation d'énergie (cf. annexe n°5)

A. Evolution des installations existantes

1. Aires d'évolution équestres extérieures

L'extension de la carrière existante permettra un meilleur usage de l'équipement notamment pour l'organisation de manifestations à dimension plus large que les seuls adhérents du club.

Cette évolution comprend :

- Modification des dimensions de la carrière : 30 X 70 ou 35 X 70 (au lieu de 24 x 64)
- Ajout de sable
- Amélioration de l'arrosage automatique
- Modification du terrain de cross

2. Aires d'évolution équestres intérieures

Cette partie doit permettre une réhabilitation du manège existant au regard de sa vétusté et de sa modification en bâtiment développement durable. Les travaux se décomposent comme suit :

- Remplacement du bardage existant
- Remplacement et extension des plaques d'éclairage en toiture
- Remplacement du pare-botte
- Mise en œuvre d'un arrosage automatique

3. Aires d'évolution équestres

Dans le cadre du réaménagement du centre équestre une partie des investissements seront utilisés pour la réhabilitation de nos anciennes infrastructures, leur donnant ainsi une nouvelle jeunesse et une meilleure adaptation aux nouvelles orientations de l'ACEG.

Avec une répartition des investissements selon le tableau ci-après :

DESIGNATION	P.T.H.T.
DEMOLITION	15 000€
Abattage arbres	15 000 €
AIRES D'EVOLUTION EQUESTRE EXTERIEURES	51 585 €
Grande carrière	49 440 €
Lices	2 145 €
AIRE D'EVOLUTION EQUESTRE INTERIEURE	96 000 €
Manège existant – réhabilitation	80 000 €
Pare-botte	12 000 €
Arrosage	4 000 €



B. Construction de nouvelles installations

Cette partie comprend les nouvelles constructions qui seront réalisées sur le site. Cela répond à la fois à la réhabilitation des locaux existant au regard de leur âge et à la création d'une activité poney. Par ailleurs en réponse aux besoins inhérents à l'utilisation d'animaux, nous envisageons de créer des logements pour une partie de notre personnel. Ces constructions seront réalisées dans le double objectif de permettre une meilleure surveillance des équidés et de maintenir une présence dissuasive envers les éventuelles intrusions sur le site.

La mise en place d'une activité de type « poney club » nécessite la construction d'une aire d'évolution adaptée. Dans l'optique d'une évolution des activités existantes et de la volonté affichée de former et d'entretenir nos équidés, la création d'un rond de longe s'impose. Les nouvelles infrastructures seront construites selon les caractéristiques suivantes :

Manège poneys :

- Aire d'évolution de 15 X 30 m²
- Sol en sable
- Arrosage automatique
- Pare-botte ou lice périphérique
- Éclairage

Rond de longe et de voltige :

- Aire d'évolution de diamètre 7.50 m
- Sol en sable
- Arrosage automatique
- Pare-botte ou lice périphérique
- Éclairage

Avec une répartition des investissements selon le tableau ci-après :

DESIGNATION	P.T.H.T.
AIRE D'EVOLUTION EQUESTRE INTERIEURE	273 020€
Manège "poneys"	157 500 €
Sol équestre	27 000 €
Pare-botte	9 000 €
Arrosage	2 250 €
Rond de voltige	61 950 €
Sol équestre	10 620 €
Pare-botte	4 700 €

1. Logements des équidés et locaux associés

La création d'une nouvelle activité et la vétusté des écuries existantes nous obligent à la construction de nouveaux locaux pour nos équidés. Ces locaux seront construits suivant la démarche développement durable. Ils permettront d'accueillir 25 chevaux et 25 poneys dans 2 parties distinctes. L'organisation des écuries devrait par ailleurs permettre une diminution des risques de TMS en lien avec les soins apportés aux équidés. Ces logements se décomposent ainsi :

Écurie pour chevaux

- 25 boxes (parois coulissantes)
- Sellerie
- Locaux de rangement
- Aire de préparation
- Douches

Écurie pour poneys (A-B-C-D)

- 15 boxes (parois coulissantes)
- Sellerie
- Locaux de rangement
- Aire de préparation
- Douches



Avec une répartition des investissements selon le tableau ci-après :

DESIGNATION	P.T.H.T.
HEBERGEMENT DES CHEVAUX - INTERIEUR	481 000 €
ECURIE CHEVAUX	279 000 €
Boxes 3.00 X 3.00 en barn	250 000 €
Sellerie équipée	14 000€
Rangements	7 000 €
Aires de douche couvertes	8 000€
ECURIE PONEYS	203 000 €
Boxes 3.00 X 3.00 en barn	150 000€
Stabulation pour 10 poneys	24 000 €
Sellerie équipée	14 000 €
Rangements	7 000€
Aires de douche couvertes	8 000 €

2. *Locaux d'accueil et d'administration*

Notre démarche pour la mise en œuvre de nouveaux locaux non réservés aux équidés s'est articulée autour de 3 constats. Tout d'abord nos locaux administratifs actuels ne permettent pas un bon accueil de nos adhérents ni de nos futurs adhérents lors de la prise de contact. Ensuite notre local réservé aux cavaliers, à leurs familles et aux invités ne remplit pas les véritables missions d'un club house. Enfin nos locaux réservés à l'équipe pédagogique ne permettent pas la mise en place de temps de formation en salle et un réel travail administratif lié au suivi de la cavalerie et des cavaliers. La salle pédagogique sera en outre utilisée pour les diverses réunions qui seront organisées au sein du centre équestre. Les nouveaux locaux se répartissent comme suit :

Locaux administratifs

- Accueil
- Secrétariat
- Comptabilité

Locaux de convivialités

- Club-house ouvert sur les aires d'évolution

Locaux de formation et de réunion

- Bureau des moniteurs (3-4 personnes)
- Salle de formation et d'hippologie (20 personnes)
- Vestiaires – sanitaires des équitants (H-F-Hand.)
- Vestiaires – sanitaires du personnel (H-F-Hand.)
- Local infirmerie

Avec une répartition des investissements selon le tableau ci-après :

DESIGNATION	P.T.H.T.
LOCAUX D'ACCUEIL & D'ADMINISTRATION	208 200 €
Accueil - Degt	30 000 €
Secrétariat	18 000 €
Bureau des moniteurs	30 000 €
Salle de cours et de réunion	36 000 €
Club-house	60 000 €
Infirmerie	10 800 €
Sanitaires du public	9 000 €
Vestiaires moniteurs	14 400 €
Vestiaires équitants H/F	36 000 €
Sanitaires équitants H/F	22 500 €



3. Logements des permanents

Nous envisageons de construire 6 logements. L'objectif est double :

- Garder une présence humaine sur le centre. Cette permanence permettra une surveillance des locaux et des animaux pendant les heures de fermetures du centre, assurant la sécurité des équidés et des installations.
 - Permettre au personnel permanent et au personnel en formation de se loger dans des conditions économiques viables.
- 1 logement de type 3
 - 2 logements de type 2
 - 3 logements de type studio

Avec une répartition des investissements selon le tableau ci-après :

DESIGNATION	P.T.H.T.
LOGEMENTS	253 500 €
Logement T3 (50m ²)	65 000 €
Logements T2 (2x35m ²)	91 000 €
Logements Studio (3x25m ²)	97 500 €

4. Locaux et équipement annexes

Les équipements et locaux annexes sont essentiels pour le bon fonctionnement du centre équestre. Ils permettent le stockage des aliments, du matériel et du fumier.

- Local de stockage du fourrage (2 mois de stockage minimum)
- Silo à granulés (réemploi existant)
- Local d'alimentation
- Local de rangement du matériel d'entretien du site
- Fumière (2 mois de stockage minimum)

Avec une répartition des investissements selon le tableau ci-après :

DESIGNATION	P.T.H.T.
LOCAUX ET EQUIPEMENTS ANNEXES	115 000 €
Stockage fourrage et alimentation	50 000 €
Stockage matériel	50 000 €
Fumière	15 000 €

5. Stationnement et clôture

Dans une zone où le stationnement reste difficile, la création d'une zone de parking à destination des véhicules des salariés semble indispensable. Par ailleurs l'accueil des personnes handicapées nécessite la mise en place d'un parking au sein du centre équestre et sécurisé lors de leur débarquement et embarquement.

- Stationnement des V.L. du personnel (10 places)
- Stationnement des V.L. handicapés
- Stationnement de transport en commun (minibus) (1 place minimum) – Stop and go (sécurité)
- Stationnement de P.L. (camions de transport de chevaux – vans tractés) pendant les manifestations (5 places)
- Clôture du centre

Avec une répartition des investissements selon le tableau ci-après :

DESIGNATION	P.T.H.T.
DEMOLITION/DECONSTRUCTION	35 000€
Démolition locaux (y compris désamiantage)	35 000 €



VI. Récapitulatif du projet d'extension

A. Coût global du projet d'extension

Les montants des travaux d'extension se porteraient en comptant les imprévus et ce qui concerne les modifications de la Voirie et Réseaux Divers

MONTANT DES TRAVAUX HORS VRD H.T.	1 348 805 €
VRD (+ 20%)	269 761€
HONORAIRES - DIVERS – IMPREVUS (+20%)	323 713 €
COÛT D'OBJECTIF DE L'OPERATION H.T.	1 942 279 €

Le budget global dévolu aux investissements liés à l'évolution du centre équestre de Gennevilliers se porte à 1 942 279€. (Cf. Annexe n°6)

B. Plan de masse

L'extension sera réalisée sur une partie du Parc des Sévines mis à disposition par la mairie de Gennevilliers. Le nouveau centre composé de 4 parties distinctes, s'articulera autour du pôle accueil / administratif / salle pédagogique. Autour de ce pôle seront disposées les aires d'évolution, le logement des équidés et les lieux de stockage (Cf. annexe n°4)

C. Planification des travaux

Il n'est pas envisageable de cesser l'activité du centre équestre pendant la période des travaux. Afin de peu ou pas impacter à la fois sur les recettes et sur les différents cours d'équitation, il faudra réaliser les travaux le plus possible durant les périodes creuses d'utilisation pour ce qui concernent les réhabilitations des anciens locaux.

L'activité du club étant arrêtée durant la période estivale (mi-juillet/Aout) avec un départ des animaux soit au pré soit dans les compétitions nationales, ce moment nous semble le plus approprié pour l'ensemble des travaux de réhabilitation ou de rénovation. En outre la période d'hiver (octobre/novembre/décembre/janvier/février) peut, en fonction du planning des différents concours organisés par l'ACEG, également convenir pour les travaux à réaliser en extérieur sur les anciens bâtiments non utilisés à cette période.

Les nouvelles constructions pourront quant à elles être réalisées à n'importe quelle période de l'année. Elles n'ont aucun impact sur l'activité du club car réalisée ex situ.

VII. Autres investissements

A. Les équidés

Le projet prévoit une évolution de la cavalerie pour atteindre 25 chevaux, 20 poneys et 10 shetlands. Cette cavalerie nécessite l'acquisition de 2 chevaux, soit un investissement d'environ 12 000 €, de 5 poneys et 10 shetlands, soit un investissement d'environ 20 000 €. Le coût total de ces acquisitions sera de 32 000€. Elles seront réalisées en une seule fois.

Pour une opérationnalité dès l'achèvement des travaux, l'ACEG va acquérir en un seul lot l'ensemble des équidés nécessaire au nouveau fonctionnement.



	Nombre d'équidés	Total TTC
Chevaux	2	12 000€
Poneys	5	10 000€
Shetlands	10	10 000€
Total	17	32 000€

Cet investissement représente 32 000 € pour les 17 équidés.

B. Véhicules

Pour limiter l'impact environnemental lié au transport de petit nombre d'équidés l'ACEG souhaite acquérir un van 2 places d'occasion en complément de notre camion 12 places. Cet achat représente un investissement de 30 000 € environ.

VIII. Evolution du budget et de la structure après l'extension

A. Capacité d'accueil cavaliers/équidés

La capacité d'accueil après travaux passerait à 600 cavaliers adhérents répartis de façon égale entre les adhérents poneys et chevaux, soit une augmentation de 220 sur 3 ans, l'activité poney engendrant à elle seule les 2/3 de la progression annuelle. Avec un recul de 2 ans sur l'activité poney et au regard de la liste d'attente pour une inscription sur cette activité, il ne semble pas incohérent de partir sur l'hypothèse basse d'un taux de remplissage de 80% dès la première année d'activité.

La capacité d'accueil pour les cours d'équitation cheval évoluant à la marge et avec l'expérience des années antérieures l'hypothèse de 96% de taux de remplissage reste d'actualité.

A cela s'ajoutent les groupes (scolaires, centres de loisirs, handicapés...) sur les créneaux spécifiques qui leur seront réservés. Avec un taux de remplissage de 60%, nous tiendrons compte de la nouveauté à la fois en termes de fonctionnement et de capacité d'accueil pour cette activité.

De même la mise en place de stage et avec l'expérience des années passées nous considérerons un taux de remplissage de 60%.

B. Budget prévisionnel (Annexe n°7)

1. Les produits

L'ensemble des produits du centre prennent en compte la répartition des équitants selon les activités équestres proposées, les différents taux de remplissage, les aides de fonctionnement et l'évolution des tarifs au cours des années.



		Poney	Cheval
Répartition des équitants	Capacité totale	300	300
	Gennevillois	50%	40%
	Non Gennevillois	50%	60%
Taux de remplissage		80%	96%

Tableau 1 : Répartition des équitants (base 2010)

Les tarifs sont basés sur ceux actuellement pratiqués par le centre pour l'année 1 et suivent une évolution de 3% par an :

		Poney	Cheval (1h00)
Cotisation	Gennevillois	61€	76€
	Non Gennevillois	111€	141€
Abonnement	Gennevillois	10,30€	13€
	Non Gennevillois	14,50€	17,30€

Tableau 2 : Tarif initiaux (base 2010)

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Total des Produits	425 797	493 806	510 161	527 144

Tableau 3 : Evolution des produits

Les produits suite à l'agrandissement et la restructuration du centre représentent dès la première année une augmentation de près de 50%.

2. Les charges

Les nouvelles charges liés à l'augmentation du cheptel d'une part et de la masse salariale d'autre part ne permettront qu'une augmentation du résultat uniquement la troisième année. Cette évolution du résultat devrait permettre de réaliser de nouveaux investissements humain et matériel.

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Total Amortissements	17 711	32 311	32 311	31 665
Total des charges	375 084	415 560	425 822	443 272
Total	392 795	447 872	458 134	474 936

C. Plan de financement

L'opération sera réalisée sur une seule année. Les investissements seront à répartir entre les divers financeurs du projet, collectivités territoriales (commune, département, région), organismes d'état (CNDS,...), organismes de la filière équine (FFE, IFCE,...), Union Européenne et l'ACEG.



IX. Conclusion

La restructuration de l'ensemble du centre équestre avec un complément important de nouvelles infrastructures apparaît donc comme une évidence.

Ce projet, qui s'inscrit résolument dans une démarche développement durable, permettra à notre activité de s'impliquer davantage dans les projets de vie de la commune.

Cette amélioration sensible du cadre de vie du centre équestre sera une réelle revitalisation qui conduira sans aucun doute au succès de l'ACEG, profitera à tous les gennevillois et participera activement à l'image positive de notre ville de Gennevilliers.



Annexe n°2

Axes de développement humain

Sur le plan physique:

- Travail tonique global. (Au pas: Fonctionnement de 300 muscles)
- Travail de synchronisation.
- Ajustement tonique pour maintenir l'équilibre (2280 par ½ h).
- Informations proprioceptives et extéroceptives.
- Association des membres supérieurs et inférieurs.

Sur le plan psychique:

- Le contact corporel réveille les sensations (l'affect). Prise de conscience de son existence.
- Le mouvement permet au cavalier de prendre conscience de son schéma corporel.
- La suprématie du cavalier sur le piéton (revalorisation psychologique).
- Naissance de l'identification. Nécessité absolue pour le cavalier de tenir compte de " l'autre ".
- Sécurisation de par le rythme (pas).
- Processus d'apprentissages long est bénéfique pour des personnes à troubles caractériels (tout, tout de suite).

Sur le plan relationnel:

- Authenticité de la relation cavalier / cheval, si importante pour des personnes issues de familles peu stables.
- Relation sans jugement, le cheval est acceptant et n'a pas d'attentes.
- Sanction ou réponse immédiate.
- Objet intermédiaire dans la relation à " l'autre ". Ceci permet toujours au thérapeute d'être le " bon objet ".
- Thérapie de type régressive, faisant appel aux besoins de base (Winnicott).
- Symbolisme de force (image sécurisante ou le contraire).



Annexe n°3

Valorisation du fumier de cheval - Le compostage

Trouvez la solution pour la gestion de votre fumier de cheval

LOMBRICOMPOSTAGE

Solution à échelle individuelle ou collective

Résumé en quelques chiffres :

- 5 mois = durée d'un cycle de lombricompostage
- 90% = diminution de volume après lombricompostage
- 80% = taux d'humidité nécessaire pour le lombricompostage
- 1t/jour = seuil de production de compost au-delà duquel l'exploitation est soumise à la réglementation des ICPE
- 150 € = prix d'1 sac de 25 kg de vers dans leur litière
- 1m80 = hauteur maximum des tas pour que le fumier composte

Type de fumier concerné :

Le lombricompostage peut se faire à partir de tout type de fumier. Il faut cependant que la structure du fumier permette à l'air de circuler et que l'humidité soit suffisante.

Principe :

Le compostage est un procédé de dégradation et de transformation de la matière organique par une succession de communautés microbiennes en milieu aéré. Il s'accompagne d'une montée en température et aboutit à l'élaboration d'une matière organique humifiée et stabilisée : le compost.

Le lombricompostage utilise les vers composteurs pour assurer l'aération du tas et la transformation du fumier en amendement organique.

Technique :

- Le lombricompostage est la transformation du f. de cheval en amendement organique par l'action des vers composteurs. Les facteurs indispensables obtenir un bon compost sont :
 - une montée en température suffisante pour réduire la présence de pathogènes et de graines d'adventic pour maintenir les vers en vie
 - un taux d'humidité de 80%
 - un rapport C/N du produit de départ autour de 20
 - un pH neutre
- Deux espèces de vers peuvent être utilisées pour le lombricompostage :
 - Eisenia foetida (vers de fumier) : vers rouge qui préfère la matière en décomposition.
 - Eisenia andrei (vers de Californie) : vers rouge qui préfère la matière fraîche.

Figure 1 : vers composteur

Valorisation du fumier de cheval, à l'initiative de France Galop, de la FIVAl et du Cheval Français

Valorisation du fumier de cheval - Le compostage

- Les vers de compost vivent entre 15° et 25°C. Pendant les périodes de froid les vers peuvent survivre à condition qu'il y ait toujours du fumier frais qui leur apporte de la chaleur.
- Ils vivent, en moyenne, deux à trois ans et sont très prolifiques : 1 individu peut avoir jusqu'à 250 descendants par an. Cependant ils régulent leurs multiplications en fonction de la nourriture disponible.
- Lors du lombricompostage, le fumier subit une forte diminution de volume. Les éléments présents initialement se retrouvent donc concentrés dans le compost.
- Il y a une perte de certains éléments au cours du compostage
 - L'azote se volatilise sous forme d'ammoniac
 - La potasse est lessivée par les intempéries
 - Le carbone se volatilise sous forme de CO2
 - Le phosphore insoluble ne subit pas de perte
- Toutefois, le lombricompostage permet de limiter les pertes puisque le tas n'a pas besoin d'être manipulé.

Figure 2 : pertes lors du compostage

Deux techniques peuvent être utilisées pour lombricomposter :

- La technique par migration verticale consiste à disposer les vers au sol et à mettre le fumier en andain au dessus. Les vers se multiplient et se déplacent alors de façon à coloniser tout le tas. Ils remontent par couches successives en fonction de la nourriture disponible. On les retrouve, à la fin du processus, à la surface du tas entièrement composté. Il n'y a plus qu'à les récupérer et à recommencer l'opération.

Figure 3 : lombricompostage par migration verticale

4/ récupérer les vers dans la couche supérieure
3/ progression des vers vers le haut du tas
2/ ajouter le fumier
1/ disposer les vers sur la longueur de l'andain

Valorisation du fumier de cheval, à l'initiative de France Galop, de la FIVAl et du Cheval Français

Valorisation du fumier de cheval - Le compostage

- La technique par migration horizontale consiste à disposer les vers sur une petite surface et à faire un premier de fumier au dessus. Les tas suivants sont disposés côte à côte. Les vers progressent alors horizontalement de tas en tas. Lorsque l'on arrive au bout d'une longueur, il n'y a plus qu'à repartir dans l'autre sens.

Figure 4 : lombricompostage par migration horizontale

1/ disposer les vers 2/ ajouter le fumier 3/ progression des vers vers la boîte 4/ répéter l'opération vers la gauche à partir du tas 4

Un cycle de lombricompostage dure environ 5 mois.

Investissement :

- Pour le lombricompostage, il faut compter 150 € pour un sac de 25 kg de vers dans leur litière. Un ver peut manger environ la moitié de son poids en 1 journée et la population double tous les trois mois.
- Le coût moyen de traitement d'1 t de fumier de cheval est de 8 €. La tonne de compost produite revient donc à 80€.
- En moyenne, le compostage coûte 2,5 € par tonne de fumier traitée, quand on ne possède pas de matériel d'exploitation et que l'on peut faire appel à un prestataire de service.
- Il faut 2 tonnes de fumier pour produire 1 tonne de compost, donc 1 tonne de compost épanchée aura coûté environ 5 €. Seul le matériel est à acheter.

Atouts / contraintes :

<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du fumier en amendement humique - Diminution du volume de 90% - Désodorisation du fumier - Réduction des germes pathogènes et des graines d'adventices - Réduction des distances d'épandage vis-à-vis des tiers (10 m des habitations) - Forte concentration des éléments 	<ul style="list-style-type: none"> - Seulement 15 à 20% des éléments fertilisants disponibles la 1ère année - Nécessité de disposer d'espaces suffisants pour le stockage et la mise en andain au champ. - Les fumiers trop paillieux se compostent mal.
---	---

Valorisation du fumier de cheval, à l'initiative de France Galop, de la FIVAl et du Cheval Français

Valorisation du fumier de cheval - Le compostage

Réglementation :

- La quantité de fumier stockée sur une parcelle ne doit pas excéder les besoins annuels de la parcelle et des parcelles voisines.
- Les emplacements de stockage au champ doivent être changés tous les ans.
- La durée de dépôt maximum est de 10 mois.
- La zone de stockage doit être située à :
 - plus de 35m des points d'eau plus de 100m des habitations
 - plus de 200m des lieux de baignades
 - plus de 500m des piscicultures.
- Les distances d'épandage sont définies par les RSD (Règlement Sanitaire Départemental), mais le compost permet d'épandre à partir de 10m des habitations.
- La tenue d'un cahier de compostage est obligatoire. Ce cahier doit contenir les informations suivantes :
 - la nature du produit composté
 - les dates de début et de fin du compostage
 - le relevé hebdomadaire de températures
 - l'aspect macroscopique du produit final (couleur, odeur, texture).
- A partir d'une production d'une tonne de compost par jour, l'unité de compostage doit s'inscrire dans le cadre réglementaire des ICPE.

Exemples de réalisation :

- Le centre d'entraînement de chevaux de courses de galop de Calas (13) : <http://desbats-lombriculture.info>

Bibliographie :

- Diteux T., 1994, Le compostage : une voie de valorisation d'engrais de ferme, Revue Fourrages n°140, 553-550.
- Chambre d'Agriculture de Pays de Loire, Institut de fév. Février 2002, Les engrais de ferme, un trésor pour vos prairies.
- Hachala et al, 1999, Le compost mieux qu'un engrais, publi. Technipet, Institut de Félevage.
- Wisbourm S., 2002, The horse owner's guide to compostin fumier de cheval, www.versterne.fr, consulté en février 2008
- www.lombriculture.fr, consulté en février 2008
- www.dabois-lombriculture.info, consulté en février 2008
- Odoles P., 2009, Essai de compostage de fumier de cheu Junierette du Haras National du Pin et au Haras des Cruchettes 2009-2007
- Odoles P. et Leveau J-M., juin 2007, Le compostage de f. de cheval en élevage
- Nomenclature des ICPE, 2007
- TRAME, février 2008, « Objectif compostage », guide du pi de projet

Abréviation :

- CUMA : coopérative d'utilisation de matériels agricoles
- t : tonne
- T° : température
- C : carbone
- N : azote
- P : phosphate
- K : potasse
- M.O : matière organique
- U : unité
- ICPE : Installation Classée pour la Protection l'Environnement

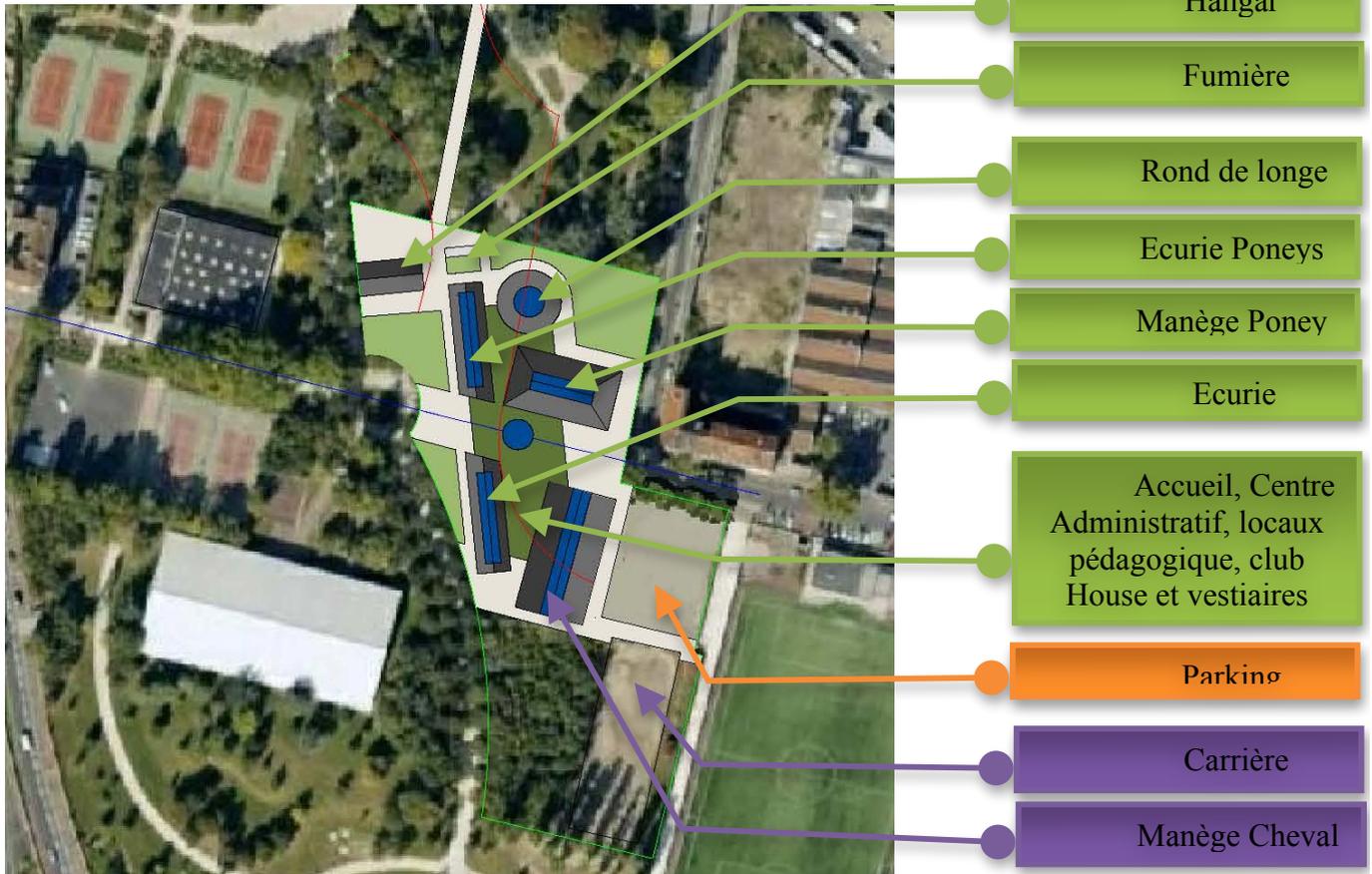
Valorisation du fumier de cheval, à l'initiative de France Galop, de la FIVAl et du Cheval Français

Source du document : « Coordination du projet Valorisation du fumier de cheval, France Galop »
Mail : contact@cheval-fumier.com



Annexe n°4

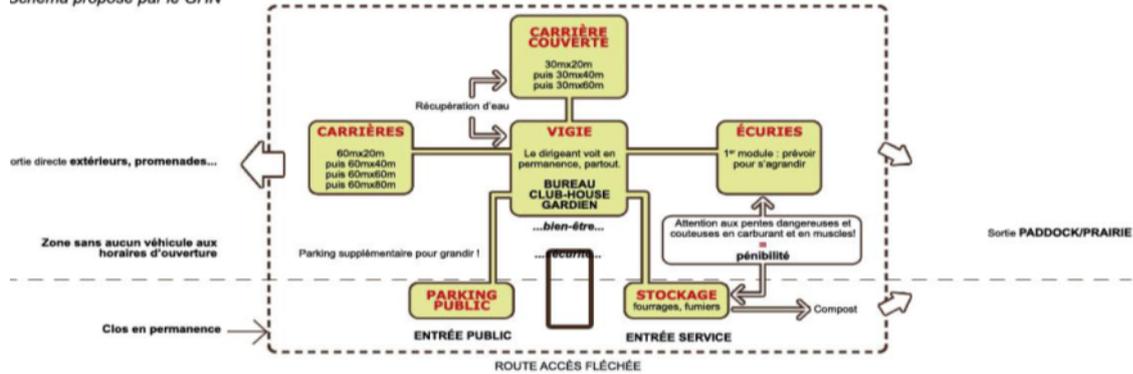
Plan de masse



Annexe n°5

ESPACE ÉVOLUTIF DURABLE

Schéma proposé par le GHN



GROUPER LES FONCTIONS

Regrouper le bâti permet de faire des économies de déplacements, et des économies d'énergies.

L'ISOLATION

Une attention particulière sera portée à l'enveloppe isolante et à l'étanchéité à l'air des parties 'habitables' du centre équestre. Le club-house, l'accueil, les bureaux et le logement s'il y a lieu seront largement isolés, afin d'offrir un lieu de confort sans nécessité de chauffage, hormis un chauffage d'appoint comme un poêle à bois dans le club-house par exemple.

Les baies vitrées au sud, permettront en hiver d'accumuler des calories 'gratuites'. Un mur intérieur en brique, opposé au baies vitrées du logement, permet de stocker la chaleur des rayons de soleil toute la journée et de redistribuer cette chaleur la nuit.

En été, un débord de toiture joue le rôle d'un brise soleil, limitant ainsi les apports caloriques trop importants.

Il s'agit du principe de la construction bioclimatique.

DES SANITAIRES ÉCOLOGIQUES

De l'eau de pluie dans les chasses d'eau, car l'utilisation des eaux de pluies récupérées est une source d'économie d'eau potable.

Des urinoirs sans eau, grâce à une technique innovante et éprouvée de cartouches de récupération, permettront de réduire les consommations d'eau.

La mise en place de robinets temporisés, qui interrompent le flux d'eau au bout de quelques dizaines de secondes, ce qui permettra de limiter les gaspillages.

ÉOLIEN

L'éclairage nocturne du centre équestre et éventuellement des carrières peut être réalisé à l'aide de lampadaire éolien à LEDs. L'avantage de ce système est l'absence de câble électrique à installer en réseau, et donc pas de tranchées à creuser. L'avantage des LEDs est leur très faible consommation d'énergie. De plus le budget de fonctionnement est égal à 0. Il est donc intéressant d'étudier cette solution malgré un surcoût à l'achat.

PHOTOVOLTAÏQUE

La toiture du manège est recouverte d'une membrane d'étanchéité de 1 350m², équipée d'une multitude de cellules photovoltaïques.

Une partie de l'énergie consommée sera produite sur place par les cellules photovoltaïques, le reste étant revendu au réseau national.

En plus des 1 350m² de membrane solaire, le toit des locaux d'accueil recevra deux panneaux solaires afin de produire de l'eau chaude sanitaire.

TOIT VÉGÉTALISÉ

Comme une éponge, la toiture végétalisée permet la filtration biologique des eaux de pluies par le couvert végétal. Ceci permet de limiter les rejets dans les stations d'épurations, et notamment dans le cadre de la loi sur l'eau, permet la limitation du ruissellement.

La toiture végétale renforce l'isolation thermique du bâtiment, sur les locaux d'accueil et de logement pour atteindre les exigences de la réglementation thermique, et sur les écuries afin de limiter les variations thermiques. De plus, les écuries sont isolées, car un système de récupération de la chaleur dégagée par les chevaux est redistribué pour contribuer au chauffage du logement.

La toiture végétale contribue à la biodiversité en milieu urbain.

OUVERTURE ZÉNITHALE

Une ouverture zénithale, sur toute la longueur de l'écurie, équipée de lanterneaux de ventilation mécanisée, permet un meilleur éclairage et un meilleur confort thermique des écuries.

RÉCUPÉRER LES EAUX PLUVIALES

Elles seront réutilisées pour la douche des chevaux grâce à un système de filtrage, pour les chasses d'eau des toilettes et pour l'arrosage des carrières.

UNE RÉSERVE D'EAU

Un bassin d'eau est créé constitué par l'ensemble des eaux de ruissellement sur l'emprise du terrain.

Ces eaux de ruissellements constituent une réserve d'eau pour les pompiers en cas d'incendie. Afin de répondre aux normes liées à cet usage, un appoint automatique est fait par l'eau du réseau public afin de maintenir un niveau constant.

Enfin, cette réserve d'eau peut également

LES SOLS ÉQUESTRES

Pour le manège un sol équestre fabriqué à base de granulats de pneus. Ces nouvelles technologies éprouvées permettent la mise en oeuvre d'un sol ne nécessitant pas d'arrosage et très peu d'entretien, comparé à un sable de carrière ou de rivière qui subissent une érosion permanente et doivent donc être régulièrement remplacés.

Pour les aires d'évolutions extérieures un sol huilé. Il s'agit d'une incorporation de vaseline ou de paraffine au sable issu de carrière. Dans ces sols, le rôle de liant de l'eau est remplacé par un liant huileux. L'arrosage n'est donc plus nécessaire, ou de façon anecdotique afin de renforcer ponctuellement la cohésion du sable.



Annexe n°6

DESIGNATION	U	QTE	P.U.H.T.	P.T.H.T.
DEMOLITION/DECONSTRUCTION				50 000,00 €
Démolition locaux (y compris désamiantage)	U	1,00	35 000,00 €	35 000,00 €
Abattage arbres	U	1,00	15 000,00 €	15 000,00 €
AIRES D'EVOLUTION EQUESTRE EXTERIEURES				51 585,00 €
Grande carrière	m ²	824,00	60,00 €	49 440,00 €
Lices	ml	33,00	65,00 €	2 145,00 €
AIRE D'EVOLUTION EQUESTRE INTERIEURE				273 020,00 €
Manège existant - réhabilitation	m ²	800,00	100,00 €	80 000,00 €
Pare-bottes	ml	120,00	100,00 €	12 000,00 €
Arrosage	m ²	800,00	5,00 €	4 000,00 €
Manège "poneys"	m ²	450,00	350,00 €	157 500,00 €
Sol équestre	m ²	450,00	60,00 €	27 000,00 €
Pare-bottes	ml	90,00	100,00 €	9 000,00 €
Arrosage	m ²	450,00	5,00 €	2 250,00 €
Rond de voltige	m ²	177,00	350,00 €	61 950,00 €
Sol équestre	m ²	177,00	60,00 €	10 620,00 €
Pare-bottes	ml	47,00	100,00 €	4 700,00 €
HEBERGEMENT DES CHEVAUX - INTERIEUR				540 500,00 €
ECURIE CHEVAUX				279 000,00 €
Boxes 3.00 X 3.00 en barn	U	25,00	10 000,00 €	250 000,00 €
Sellerie équipée	U	1,00	14 000,00 €	14 000,00 €
Rangements	U	1,00	7 000,00 €	7 000,00 €
Aires de douche couvertes	U	1,00	8 000,00 €	8 000,00 €
ECURIE PONEYS				203 000,00 €
Boxes 3.00 X 3.00 en barn	U	15,00	10 000,00 €	150 000,00 €
Stabulation pour 10 poneys	U	3,00	8 000,00 €	24 000,00 €
Sellerie équipée	U	1,00	14 000,00 €	14 000,00 €
Rangements	U	1,00	7 000,00 €	7 000,00 €
Aires de douche couvertes	U	1,00	8 000,00 €	8 000,00 €
VESTIAIRES - SANITAIRES				58 500,00 €
Vestiaires équitants H/F	m ²	30,00	1 200,00 €	36 000,00 €



Sanitaires équitants H/F	m ²	15,00	1 500,00 €	22 500,00 €
LOCAUX ET EQUIPEMENTS ANNEXES				115 000,00 €
Stockage fourrage et alimentation	m ²	200,00	250,00 €	50 000,00 €
Stockage matériel	m ²	200,00	250,00 €	50 000,00 €
Fumière	m ²	100,00	150,00 €	15 000,00 €
LOCAUX D'ACCUEIL				208 200,00 €
Accueil - Degt	m ²	25,00	1 200,00 €	30 000,00 €
Secrétariat	m ²	15,00	1 200,00 €	18 000,00 €
Bureau des moniteurs	m ²	25,00	1 200,00 €	30 000,00 €
Salle de cours et de réunion	m ²	30,00	1 200,00 €	36 000,00 €
Club-house	m ²	50,00	1 200,00 €	60 000,00 €
Vestiaires moniteurs	m ²	12,00	1 200,00 €	14 400,00 €
Infirmierie	m ²	9,00	1 200,00 €	10 800,00 €
Sanitaires du public	m ²	6,00	1 500,00 €	9 000,00 €
LOGEMENTS				253 500,00 €
Logements Studios	m ²	75,00	1 300,00 €	97 500,00 €
Logements T2	m ²	70,00	1 300,00 €	45 500,00 €
Logement T3	m ²	50,00	1 300,00 €	65 000,00 €
MONTANT DES TRAVAUX HORS VRD H.T.				1 492 305,00 €
VRD	%		20,00%	298 461,00 €
MONTANT DES TRAVAUX H.T.				1 790 766,00 €
HONORAIRES - DIVERS - IMPREVUS	%		20,00%	358 153,20 €
OUT D'OBJECTIF DE L'OPERATION H.T.				2 148 919,20 €



Annexe n°7

Budget prévisionnel

PRODUITS		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
	Cotisation	58623	66462	69313	72324
	Abonnement	261689	326822	345092	364630
	<i>Sous total</i>	<i>320312</i>	<i>393284</i>	<i>414405</i>	<i>436955</i>
Subventions	Stages	26255	27568	28946	30393
	Groupes	10080	10584	11113	11669
	Animations / Produits dérivés	2500	2563	2627	2692
	Concours	25000	25625	26266	26922
	Subvention Gennevilliers	20000	20000	20000	20000
	Subvention Conseil Général	3000	3000	3000	3000
	Autres Subventions	1500	1500	1500	1500
Total Produits		408 647	484 123	507 857	533 131
CHARGES		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4
Achats équidés	Chevaux	-	2	-	-
	Poneys	-	5	-	-
	Shetland	-	10	-	-
Charges variables	Alimentation Chevaux	30 570	35 075	37 140	39 453
	Pharmacie et soins Chevaux	13 306	16 924	14 176	17 806
	Entretien Sellerie Chevaux	1 000	1 030	1 061	1 093
	Alimentation Poneys	10 385	28 208	30 757	33 655
	Pharmacie et soins Poneys	6 862	7 942	8 112	8 287
	Entretien Sellerie Poneys	1 000	1 030	1 061	1 093
	Mise au Pré Chevaux	2 760	3 090	3 183	3 278
	Mise au pré Poneys	1 200	3 090	3 183	3 278
	Bombes	-	-	-	-
Concours	12 000	12 300	12 608	12 923	
	Total Charges Variables	79 082	108 689	111 280	120 865
Charges Fixes	Frais personnel	261 242	271 242	278 023	284 974
	Achats Petit Matériel	1 500	1 538	1 576	1 615
	Energie	6 000	6 150	6 304	6 461
	Fournitures Administratives	1 000	1 025	1 051	1 077
	Frais de P.T.T	1 600	1 640	1 681	1 723
	Cotisations	760	779	798	818
	Comptabilité	400	410	420	431
	Assurances	4 500	4 613	4 728	4 846
	Entretien / réparations	9 500	9 738	9 981	10 230
	Publicité / communications	2 000	2 050	2 101	2 154
	Achats animations / produits dérivés	7 500	7 688	7 880	8 077
	Total Charges Fixes	29 6002	30 6871	31 4543	32 2406
Total charges		375 084	415 560	425 822	443 272
EBE		33 562	68 562	82 034	89 859
Dotations aux amortissements	Amortissement Equidés	8 216	16 216	16 216	16 216
	Amortissement Sellerie	2 199	2 799	2 799	2 799
	Amortissement Matériel	-	-	-	-
	Amortissement Matériel de bureau	647	647	647	-
	Amortissement Logiciel	237	237	237	237
	Amortissement Divers	3 400	3 400	3 400	3 400
	Amortissement Aménagement installations	3 013	3 013	3 013	3 013
	Amortissement Véhicules	-	6 000	6 000	6 000
	Total Amortissements	17 711	32 311	32 311	31 665
Résultat d'exploitation		15 851	36 251	49 723	58 195

